

Présences :	Absences :
WESLEY, Michelle-Anne, présidente PIGEON, Luc, vice-président BEAUPRÉ, Rejeny BEAUPRÉ, Stéphanie BERGERON, Catherine BOLDUC, Philippe DION, René DROUIN, Annie GAGNON, Marie-Hélène JONCAS BOUDREAU, Natacha LAVOIE, Camille MALTAIS, Mélanie PARENT, Marie-Josée PINEAU, Michel THOMASSIN, Catherine	BOUCHARD, Denis (sans droit de vote) MAHEUX, Nicolas Dir. général adjoint
	Invités
	ROUSSEAU, Bernard Directeur Service des ressources financières
ASSELIN, Marie-Claude (directrice générale) FOURNIER, Annie (dir. générale adjointe) CHOUINARD, Martine (secrétaire générale)	

## POINTS STATUTAIRES

### CA-06-01 OUVERTURE DE LA SÉANCE / VÉRIFICATION DU QUORUM

La séance ayant été convoquée dans les délais prescrits par le Règlement sur la régie interne et le quorum étant constaté, M<sup>me</sup> Michelle-Anne Wesley, présidente, déclare la séance ouverte à 17h04.

### CA-06-02 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Sur proposition de M<sup>me</sup> Camille Lavoie, le conseil d'administration adopte le projet d'ordre du jour de la présente rencontre.

### CA-06-03 APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 16 MARS 2021

Sur proposition de M. René Dion, le conseil d'administration approuve à l'unanimité le procès-verbal de la séance extraordinaire du 16 mars 2021.

### CA-06-04 AFFAIRES DÉCOULANT DES SÉANCES PRÉCÉDENTES ET SUIVI

La secrétaire générale dépose un document d'information présentant tous les suivis réalisés à la suite de la dernière séance du conseil d'administration.

### CA-06-05 PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Prendre note qu'en fonction de notre *Règlement sur les règles de fonctionnement du conseil d'administration* au point 8.3, seuls les titres des sujets soumis lors de la période de questions du public du conseil sont inscrits au procès-verbal.

- Aucune question.

### CA-06-06 DÉCLARATION DE CONFLITS D'INTÉRÊTS

La présidente demande aux membres présents s'ils s'estiment être en conflit d'intérêts par rapport à l'un ou l'autre des points à l'ordre du jour. Aucune déclaration de conflit d'intérêts n'est émise.

**DOSSIERS SOUMIS POUR DÉCISION OU POUR INFORMATION ET  
NÉCESSITANT UNE PRÉSENTATION**

CA-06-07 N/A

**RÉSOLUTIONS EN BLOC**

**CA-06-08 OCTROI DE CONTRAT – ÉCOLE DU MONT-SAINTE-ANNE –  
REPLACER LE RÉSERVOIR DE PRÉCHAUFFAGE ET UNE  
PARTIE DE LA TUYAUTERIE D'EAU POTABLE**

**Résolution CA-20/21- 42**

CONSIDÉRANT la participation financière du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur dans le cadre de la mesure « Maintien des bâtiments 2020-2021 » pour la réalisation de ce projet;

CONSIDÉRANT l'appel d'offres public 20-116 paru sur SEAO (système électronique d'appel d'offres) le 4 février 2021, sous le numéro de référence 1447492;

CONSIDÉRANT la recommandation de la firme Ambioner Québec;

CONSIDÉRANT les soumissions reçues dans ce projet et le tableau comparatif ci-joint;

CONSIDÉRANT que la soumission suivante est la plus basse soumission conforme :

**Pagui inc. 781 500,00 \$ (avant taxes);**

CONSIDÉRANT la recommandation de la direction du Service des ressources matérielles;

CONSIDÉRANT que le présent contrat respecte le cadre normatif régissant les contrats des organismes publics;

IL EST PROPOSÉ par M. Philippe Bolduc et résolu :

- de retenir l'entreprise suivante pour l'exécution des travaux de remplacement du réservoir de préchauffage et d'une partie de la tuyauterie d'eau potable à l'école secondaire du Mont-Sainte-Anne, le tout tel que déposé;

**Pagui inc. 781 500,00 \$ (avant taxes);**

- d'autoriser madame Marie-Claude Asselin, directrice générale, à signer les documents à cet effet.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**CA-06-09 OCTROI DE CONTRAT – ÉCOLE LE SOMMET – RESTAURER LE  
STATIONNEMENT PHASE 2**

**Résolution CA-20/21-43**

CONSIDÉRANT la participation financière du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur dans le cadre de la mesure « Maintien des bâtiments 2020-2021 » pour la réalisation de ce projet;

CONSIDÉRANT l'appel d'offres public 20-122 paru sur SEAO (système électronique d'appel d'offres) le 3 mars 2021, sous le numéro de référence 1460033;

CONSIDÉRANT la recommandation de la firme Les Services EXP inc.;

CONSIDÉRANT les soumissions reçues dans ce projet et le tableau comparatif ci-joint;

CONSIDÉRANT que la soumission suivante est la plus basse soumission conforme :

**P. E. Pageau inc. 518 167,00 \$ (avant taxes);**

CONSIDÉRANT la recommandation de la direction du Service des ressources matérielles;

CONSIDÉRANT que le présent contrat respecte le cadre normatif régissant les contrats des organismes publics;

IL EST PROPOSÉ par M<sup>me</sup> Camille Lavoie et résolu :

- de retenir l'entreprise suivante pour l'exécution des travaux de restauration du stationnement phase 2 à l'école secondaire Le Sommet, le tout tel que déposé;

**P. E. Pageau inc. 518 167,00 \$ (avant taxes);**

- d'autoriser madame Marie-Claude Asselin, directrice générale, à signer les documents à cet effet.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**CA-06-10 OCTROI DE CONTRAT – ÉCOLE AUX QUATRE-VENTS (AUX QUATRE-VENTS 1) – REFAIRE L'ASPHALTE, LES PERRONS ET RÉAMÉNAGER LA COUR D'ÉCOLE**

**Résolution CA-20/21- 44**

CONSIDÉRANT la participation financière du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur dans le cadre de la mesure « Maintien des bâtiments 2020-2021 » pour la réalisation de ce projet;

CONSIDÉRANT l'appel d'offres public 20-119 paru sur SEAO (système électronique d'appel d'offres) le 1er mars 2021, sous le numéro de référence 1459020;

CONSIDÉRANT la recommandation de la firme Stantec inc.;

CONSIDÉRANT les soumissions reçues dans ce projet et le tableau comparatif ci-joint;

CONSIDÉRANT que la soumission suivante est la plus basse soumission conforme :

**Paradis aménagement urbain inc. 596 793,00 \$ (avant taxes);**

CONSIDÉRANT la recommandation de la direction du Service des ressources matérielles;

CONSIDÉRANT que le présent contrat respecte le cadre normatif régissant les contrats des organismes publics;

IL EST PROPOSÉ par M. Luc Pigeon et résolu :

- de retenir l'entreprise suivante pour l'exécution des travaux afin de refaire l'asphalte, les perrons et réaménager la cour d'école à l'école aux Quatre-Vents (aux Quatre-Vents 1), le tout tel que déposé;

**Paradis aménagement urbain inc. 596 793,00 \$ (avant taxes);**

- d'autoriser madame Marie-Claude Asselin, directrice générale, à signer les documents à cet effet.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**CA-06-11 OCTROI DE CONTRAT – ÉCOLE DE SAINT-MICHEL – REFAIRE L'ASPHALTE ET UNE PARTIE DU DRAIN AGRICOLE**

**Résolution CA-20/21- 45**

CONSIDÉRANT la participation financière du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur dans le cadre de la mesure « Maintien des bâtiments 2020-2021 » pour la réalisation de ce projet;

CONSIDÉRANT l'appel d'offres public 20-108 paru sur SEAO (système électronique d'appel d'offres) le 1er mars 2021, sous le numéro de référence 1459119;

CONSIDÉRANT la recommandation de la firme SNC Lavalin inc.;

CONSIDÉRANT les soumissions reçues dans ce projet et le tableau comparatif ci-joint;

CONSIDÉRANT que la soumission suivante est la plus basse soumission conforme :

**Constructions Jean-Paul Plamondon inc. 685 472,58 \$ (avant taxes);**

CONSIDÉRANT la recommandation de la direction du Service des ressources matérielles;

CONSIDÉRANT que le présent contrat respecte le cadre normatif régissant les contrats des organismes publics;

IL EST PROPOSÉ par M. Michel Pineau et résolu :

- de retenir l'entreprise suivante pour l'exécution des travaux afin de refaire l'asphalte et une partie du drain agricole à l'école de Saint-Michel, le tout tel que déposé;

**Constructions Jean-Paul Plamondon inc. 685 472,58 \$ (avant taxes);**

- d'autoriser madame Marie-Claude Asselin, directrice générale, à signer les documents à cet effet.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**CA-06-12 OCTROI DE CONTRAT – ÉCOLE CHABOT ET DE L'OASIS (CHABOT) – REFAIRE L'ASPHALTE DE LA COUR ET DES STATIONNEMENTS**

**Résolution CA-20/21- 46**

CONSIDÉRANT la participation financière du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur dans le cadre de la mesure « Maintien des bâtiments 2020-2021 » pour la réalisation de ce projet;

CONSIDÉRANT l'appel d'offres public 20-105 paru sur SEAO (système électronique d'appel d'offres) le 9 mars 2021, sous le numéro de référence 1461155;

CONSIDÉRANT la recommandation de la firme EMS Ingénierie;

CONSIDÉRANT les soumissions reçues dans ce projet et le tableau comparatif ci-joint;

CONSIDÉRANT que la soumission suivante est la plus basse soumission conforme :

**Paradis aménagement urbain inc. 1 062 119,30 \$ (avant taxes);**

CONSIDÉRANT la recommandation de la direction du Service des ressources matérielles;

CONSIDÉRANT que le présent contrat respecte le cadre normatif régissant les contrats des organismes publics;

IL EST PROPOSÉ par M<sup>me</sup> Catherine Thomassin et résolu :

- de retenir l'entreprise suivante pour l'exécution des travaux afin de refaire l'asphalte de la cour et des stationnements à l'école Chabot et de l'Oasis (Chabot), le tout tel que déposé;

**Paradis aménagement urbain inc. 1 062 119,30 \$ (avant taxes);**

- d'autoriser madame Marie-Claude Asselin, directrice générale, à signer les documents à cet effet.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

## RAPPORTS D'INFORMATIONS

### CA-06-13 PRÉSIDENTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

- **Suivi de la formation Athenap – Station 8 – Séance de travail**

- M<sup>me</sup> Michelle Anne Wesley effectue le suivi de la formation Athenap pour la station 8, formation devant être complétée à ce stade-ci du programme. De façon générale, les membres ont complété la station 8 et certains ont complété l'ensemble des modules disponibles.

Il est demandé de compléter le révélateur d'intelligence collective élaboré par l'ÉNAP, pour le 18 avril afin qu'un portrait personnalisé et global des membres du conseil d'administration soit rendu disponible.

- M<sup>me</sup> Michelle Anne Wesley informe les administrateurs qu'il se tiendra une séance de travail, et ce, dès la séance du conseil d'administration terminée.
- M<sup>me</sup> Marie-Claude Asselin informe les membres d'une rencontre qui se tiendra le 28 avril prochain (par Zoom) concernant le changement de zonage (récréatif à institutionnel scolaire) pour la nouvelle école secondaire.

### CA-06-14 DIRECTION GÉNÉRALE

- **Sommaire exécutif – rapport de la direction générale**

- M<sup>me</sup> Marie-Claude Asselin informe les membres des sujets traités en sommaire exécutif. De plus, elle indique la prolongation des mesures mises en place dans le contexte Covid-19, notamment l'enseignement à distance pour les élèves.

### CA-06-15 COMITÉS DU CONSEIL

- Gouvernance et éthique – Aucune rencontre
- Vérification – Aucune rencontre
- Ressources humaines
  - Critère et processus d'évaluation de la direction générale

M<sup>me</sup> Michelle Anne Wesley informe les membres des discussions tenues sur les critères et le processus d'évaluation de la direction générale; ainsi que des profils de compétences établis pour les postes cadres suivants :

- Direction générale
- Direction générale adjointe
- Direction d'école
- Direction adjointe d'école
- Direction de centre
- Direction adjointe de centre
- Direction de service
- Direction adjointe de service

À la suite des échanges tenus, une rencontre de suivi est à planifier.

### CA-06-16 DIRECTIONS DE SERVICES

- Services éducatifs
- Ressources financières
  - Bilan financier déposé au MEQ

M. Bernard Rousseau, directeur du Service des ressources financières, présente le bilan financier déposé au ministère de l'Éducation du Québec (MEQ).
- Ressources humaines
- Ressources matérielles
- Secrétariat général, communications et transport scolaire
- Technologies de l'information, de la recherche et du développement

## AFFAIRES DIVERSES

**CA-06-17 REDDITION DE COMPTES – OCTROI DE CONTRATS DÉLÉGUÉS À LA DIRECTION GÉNÉRALE**

M<sup>me</sup> Marie-Claude Asselin informe les membres des contrats octroyés dans sa délégation.

**CA-06-18 REVUE DE PRESSE - COUVERTURE MÉDIATIQUE FAITE DU CSS**

M<sup>me</sup> Marie-Claude Asselin informe les membres de la couverture médiatique au cours de la dernière période.

**CA-06-19 ÉVALUATION DE LA RENCONTRE**

Un formulaire d'évaluation sera transmis au lendemain de la séance.

**HUIS CLOS**

**CA-06-20 N/A**

**LEVÉE DE LA SÉANCE**

**CA-06-21 LEVÉE DE LA SÉANCE**

Tous les sujets de l'ordre du jour étant épuisés, M<sup>me</sup> Annie Drouin propose la levée de la séance à 17h53.

LA PRÉSIDENTE,

LA SECRÉTAIRE GÉNÉRALE,

\_\_\_\_\_  
Madame Michelle-Anne Wesley

\_\_\_\_\_  
Madame Martine Chouinard